



## Concertation préalable du public

Déclaration d'intention relative au projet d'élaboration du Schéma  
d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Authie

(En application de l'article L.128-18 du code de l'environnement)

Date de publication : 3 juillet 2024

Document disponible sur le site des préfectures de la Somme et du Pas-de-Calais et sur le Site du SAGE :  
<https://www.sageauthie.fr/>

Le droit d'initiative est à exprimer dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication de la  
déclaration d'intention :

- Par voie postale à la Préfecture de la Somme :

Préfecture de la Somme

Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

51 rue de la République

80020 AMIENS CEDEX 9

- Par voie électronique :

[pref-consult-public@somme.gouv.fr](mailto:pref-consult-public@somme.gouv.fr)